

Kinshasa : Les conditions d'assainissement sont déplorable

Dossier de la rédaction de H2o
December 2014

Pour beaucoup d'observateurs, la population de la commune de Kinshasa, la population vit dans un environnement insupportable. Plusieurs quartiers présentent un état des lieux désastreux en termes des toilettes. La plupart d'installations sanitaires sont non seulement obsolètes, mais mal entretenues. Les fosses septiques sont en état de délabrement avancés.

Le quartier Mongala illustre suffisamment ce tableau sombre, dans ce sens que la population vit dans un environnement pollué par des odeurs parfois insupportables des toilettes non viduées. Ce qui facilite ainsi la prolifération des mouches vecteurs de la plupart des maladies des mains sales dont la fièvre typhoïde, le cholera, etc. Pour éviter toutes sortes de contamination, plusieurs ménages préfèrent utiliser des vases pour leurs besoins naturels, surtout la nuit. Les latrines ne servent que de déversoir le matin. Cela se fait avec une telle aisance que la coutume semble bien ancrée. La commune de Kinshasa, comme tant d'autres entités de la capitale, excelle en nombre d'occupants par parcelle (5 à 10 locataires), qui n'utilisent qu'une seule toilette. La moralité et l'entretien de ces aisances font généralement défaut, surtout que la majorité des bailleurs pouvant veiller à la propreté de leurs parcelles, résident ailleurs. Ces derniers ne viennent qu'à la fin du mois percevoir les loyers, sans se préoccuper de conditions des vies des occupants.

Bien que la commune soit située en plein centre-ville, beaucoup de toilettes ont été construites sans respecter les normes requises. Il s'agit le plus souvent de toilettes turques, en fait un trou de quelques mètres, creusé dans un coin de la parcelle et couvert de vieilles toffes, de sacs de toile ou de quelques tôles. Parfois les habitants ont canalisé les eaux provenant des puits perdus et fosses septiques vers un petit caniveau longeant l'avenue.

Perside Diawaku, Le Phare (Kinshasa) - AllAfrica 11-11-2014